

Programme détaillé
**PROTECTION
SOCIALE**

Realisé par
Previsissima
Tout sur ma protection sociale

**LA FRANCE
INSOUMISE****RETRAITE**

Retraite à
60 ans

€ Prendre en compte
le RSA pour valider
des trimestres retraite

€ Fixer la pension minimale
au niveau du SMIC

€ Revaloriser le minimum
vieillesse au-dessus de
1 000 €/mois

✗ Interdire les parachutes
dorés et les retraites
chapeau

JEAN-LUC
MÉLENCHON

**VIE DE L'ENTREPRISE - TRAVAIL**

↑ Porter immédiatement
le SMIC à 1400 € net

€ Revaloriser le point
d'indice dans la
fonction publique

↓ Passer aux 32 heures
dans les métiers
pénibles ou de nuit

↑ Généraliser une 6ème
semaine de congés
payés pour tous
les salariés

€ Requalifier les
travailleurs des
plateformes en salariés

↑ Encadrer le télétravail

↑ Augmenter les indemnités
de stage des étudiants

+ Instaurer un « emploi
spécifique jeune » d'une
durée de 5 ans

€ Fixer un salaire maximal autorisé pour limiter
l'écart de 1 à 20 entre le salaire le plus bas et
le salaire le plus haut dans une entreprise

€ Rétablir la durée légale hebdomadaire
à 35 heures en majorant les
heures supplémentaires

€ Favoriser le passage à la semaine
de 4 jours par la négociation collective

+ Créer une garantie d'emploi permettant
à tout chômeur de longue durée de se
voir proposer d'être embauché au moins
au SMIC revalorisé dans un secteur d'urgence

+ Instaurer un quota maximal de contrats
précaires de 10 % dans les PME et 5 %
dans les grandes entreprises

€ Indemniser les chômeurs en fonction
de leurs derniers salaires dès le 1er
jour de la fin de contrat

€ Rétablir un régime d'assurance-chômage
spécifique pour les intermittents de
l'emploi et les intérimaires

€ Garantir le maintien du
revenu en cas de
reconversion ou de formation

AIDES SOCIALES

+ Instaurer une garantie d'autonomie
de 1063 €/mois pour
une personne seule

↑ Automatiser l'accès aux prestations
sociales afin de lutter contre
le non recours

€ Garantir la gratuité
des crèches publiques

€ Assurer la gratuité
des protections périodiques

SANTÉ & PRÉVOYANCE

€ Restaurer la visite médicale
obligatoire à l'embauche et
les visites périodiques dans
la carrière, y compris durant
les périodes de chômage

+ Mettre en place le
régime de « Grande Sécu »

€ Reconnaître le burn-out
comme maladie professionnelle

€ Inscrire tous les produits
cancérogènes pointés par
le Centre international de
recherche sur le cancer dans
les facteurs de maladies
professionnelles, dont
les pesticides

GRAND ÂGE & AUTONOMIE

+ Construire un service public de
la dépendance, pour favoriser
le maintien à domicile

+ Créer 10 000 places/an
en EHPAD publics
pendant 5 ans

€ Revaloriser les métiers et
revenus de l'ensemble des
professionnels du Grand âge

+ Développer un réseau public de
maisons de retraite aux tarifs
harmonisés et accessibles

€ Refonder le modèle de
financement des EHPAD

€ Déconjugaliser et revaloriser l'AAH
au niveau du SMIC revalorisé
(1 400 €/mois)